

# CONSEIL MUNICIPAL DU 20 mai 2019

**Sous la présidence de Monsieur Jan BEHETS**

**Etaient présents:**

Mrs Jérôme CHATAGNER – Robert ESTACHY – Dominique HEMAR - Lionel SIGNORET-  
Hubert LONGERON et Mme Marielle BRET

**Absents :** Denis TALLON et Guy SIGNORET

**Absent représenté :**

Alain VEZZA

**Début de séance à 20 h 00**

**Secrétaire de séance : Dominique HEMAR**

Approbation du compte rendu de la séance du 06 mai 2019.

## I – ORDRE DU JOUR

### 1 – Restauration de l'église Saint Jean Baptiste 1<sup>ère</sup> tranche :

Le maire précise que cette église est classée pour les fresques découvertes lors de travaux.

Bilan sanitaire : le bâtiment est solide. Il s'agit de protéger les fresques de l'humidité, en reprenant la charpente et l'étanchéité de la toiture. Il est nécessaire également de reprendre les fissures des murs.

Le programme de rénovation totale s'élève à 646 365.01 € HT

Les travaux vont être divisés en deux tranches :

- 1 – Les abords et l'extérieur pour un montant de 379 704.18 € HT
- 2 – L'intérieur du bâtiment pour un montant de 266 660.83 € HT

Il est précisé que l'objet de cette délibération est de permettre la recherche de financement pour la première tranche de travaux.

**Vote : contre 0 – abstention 0 - pour : 9**

---

**Séance levée à 20 h 34**

**Lecture en ligne sur le blog à l'adresse suivante : [www.mairie-saint-paul-ubaye.com](http://www.mairie-saint-paul-ubaye.com)  
(sous réserve de validation au prochain conseil municipal)**